

**Commune de CHARGEY-LES-GRAY**  
**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire du 23 février 2023 à 20h**

Étaient présent(e)s : Chantal GUINET, Pascal HEGO, André JOBARD, Roland GACONNET, Julien TOURNERET, Samuel BESANCENOT, Lise LOMBERGER, Lætitia BIGOTTE-CHOULET, Émeline HUBLARD, Émilie BERNARD, Daniel FRANCOIS et Maxence COURIOL.

Etaient excusé(e)s : Madame Deschamps et Messieurs Chauvelot et Gaconnet

Pouvoirs : Roland Gaconnet a donné procuration à Maxence Couriol.

Stéphanie Deschamps a donné procuration à Emilie Bernard.

Le quorum est atteint.

Vote du Compte rendu du 2 février 2023 : approuvé à l'unanimité.

Ajout d'une délibération (n° 6) : approuvé avec 13 POUR - 1 abstention

## ■ Délibérations

### 1) HABITAT 70

Après vérification, la délibération validée par les services de la Préfecture le 4 décembre 2019 est donc exécutoire à ce jour.

Si nous reprenons les travaux demandés, voici un estimatif des travaux :

Dépenses estimées à 79 861.59€

Recettes estimées à 49 000 (vente du terrain) moins la TVA soit 39 000€ et

9 354€ de FCTVA éventuelle sur les travaux

Reste à charge estimé pour la Commune à 31 507€.

#### ➤ **Délibération 1 :**

Après avoir rappelé l'engagement qui nous lie à Habitat70, l'obligation de réaliser les travaux demandés par habitat70, entendu les éléments de la convention de maîtrise d'ouvrage proposée par Ingénierie 70 qui porte sur la phase condition de réalisation des travaux et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ Approuve à l'unanimité les missions confiées à l'agence départementale Ingénierie70
- ✓ Autorise à l'unanimité le Maire à signer les conventions correspondantes avec l'agence départementale Ingénierie70 ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

### 2) Programmation des travaux ONF (A. JOBARD)

André Jobard présente le document ONF (annexe 2).

## ➤ Délibération 2

Madame le Maire rappelle que nous avons signé un plan de gestion de la forêt communale avec l'ONF et donne connaissance du programme de travaux qui sont à réaliser en 2023 pour un bon entretien de notre forêt.

- ✓ Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de réaliser les travaux nécessaires proposés
- ✓ Accepte à l'unanimité de réaliser les travaux de seconde urgence
- ✓ Accepte à l'unanimité de réaliser les travaux qui pourraient être reportés en 2024
- ✓ Autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer avec l'ONF tous les documents se rapportant à ces travaux.

### 3) Travaux entretien des abords de la forêt

André Jobard présente le document ONF (annexe 3).

## ➤ Délibération 3

Madame le Maire propose au conseil de réaliser des travaux d'entretien aux abords de la forêt :

<b>*Entretien de lisières boisées (lamier et épareuse):</b>			
- Plles N°8, 38, 46 à 48.	2,00 Km	650,00 €	1 300,00 €
<b>*Fauchage d'accotements des routes forestières:</b>			
- Cantons du Crobonot, du Grand Bois, de la Bouloye et du Bois Laleau.	1,50 Kms	190,00 €	285,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ Décide à l'unanimité de confier les travaux d'entretien cités précédemment à l'entreprise Renaud pour un montant de 1902€.
- ✓ Autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### 4) Travaux entretien de deux parcelles de la commune :

Les garants de la forêt et le Maire ont échangé avec l'agent ONF à propos de deux parcelles qui présentent des dangers et qui ne sont pas en bon état.

Ils se sont rendus sur place faire un constat. Il est nécessaire d'entreprendre des travaux.

- **Route du Crobonot**

Travail exécuté avec une pelleteuse à chenilles.

Coupe au-dessus du grillage. / Coupe à blanc sur 10 mètres. / Arbres malades éliminés pour le reste.

L'opération financière sera nulle pour la commune.

- **Pont des amoureux**

Utilisation de la même machine.

Évacuation du bois par tracteur agricole à cause du pont.

Le long des Ecoulottes seuls les bois morts seront évacués.

Bois de chauffage acheté à 10<sup>e</sup> le stère / Bois de trituration 5 euros le stère.

Si on veut replanter des arbres, il faut prévoir le passage d'un broyeur.

➤ **Délibération 4 :**

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ Décide à l'unanimité de confier les travaux de sécurisation cités précédemment à l'entreprise Glaësner
- ✓ Autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

## 5) Chemin entre rue Crobonot et la rente ROUGE

Cf annexe 5

Le Maire rappelle que l'association foncière demande que le chemin entre la rente rouge et la rue du Crobonot soit remis en état et propose de prendre à sa charge 10 000 € .

Le montant s'élève à 35 409€ TTC

➤ **Délibération 5 :**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✓ De refaire ce chemin ;
- ✓ D'accepter la participation de 10 000€ de l'association foncière ;
- ✓ De régler le reste à charge sur deux exercices ;
- ✓ D'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

## 6) Rémunération supplémentaire pour agents recenseurs bénévoles

Après avoir demandé à André Jobard de quitter la séance, compte tenu du travail remarquable effectué (cf. informations - recensement ci-après), Madame le Maire propose d'accorder un supplément de 150 euros par agent recenseur pris sur les deniers de la commune, par rapport à la prime initiale de 631 euros.

➤ **Délibération 6 :**

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve : 13 POUR et 1 abstention

André Jobard rejoint le Conseil.

## ■ Informations

- Recensement  
100 % des habitants recensés grâce au suivi des agents bénévoles : Lucette JOBARD et Béatrice AMANTON.
- Le Maire n'a pas fait valoir le droit de préemption de la Commune sur les parcelles :  
AB 316 2B rue du Bas 9a 70ca  
AB 315 le village Est 7a 87ca
- Fermeture de classe : après examen des arguments fournis par les différentes entités concernées (parents, élus, syndicat), Monsieur le DASEN est venu mardi 21 février en mairie annoncer le maintien de la sixième classe pour la rentrée de septembre 2023.
- Pôle éducatif 2.0 : Monsieur le DASEN a annoncé qu'une prochaine circulaire déconseillerait l'accueil des 2 ans en maternelle au profit de la création d'espace d'accueil pour les 0-3 ans dans les locaux de pôles éducatifs nouvelles générations.
- Travaux salle des fêtes : La commission se réunira jeudi 2 mars à 18h.
- Inauguration Zone de Loisirs : samedi 29 avril à 11h.
- Salle des associations
  - ✓ Pas de location - à réserver aux associations
  - ✓ Achat d'un réfrigérateur : pas demandé par les principaux utilisateurs donc pas nécessaire pour l'instant.
- Question publique : Pourquoi avoir planté des arbres si près du terrain multisport ?  
Racines et feuilles ne risquent-elles pas d'être un problème ?

Les plantations ont pour but de faire de l'ombrage au vu des étés de plus en plus caniculaires et d'apporter plus de confort aux usagers du city et des équipements environnants. Les moniteurs et élèves de la MFR en charge des plantations ont par ailleurs veillé à choisir des essences dont les racines et le feuillage sont adaptés à la proximité des aménagements.

**Séance levée à 21h40**

